



Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 3 : trois communautés francophones de l'Ouest canadien

*La communauté francophone de Calgary
Avril 2010*

2 LANGUES
OFFICIELLES
OFFICIAL
LANGUAGES

1 espace commun
common space

Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles
ou pour obtenir un exemplaire en média substitut,
composez sans frais le 1-877-996-6368.
www.languesofficielles.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2010
No de cat. : SF31-92/3-2-2010
ISBN : 978-1-100-51111-5

Remerciements

Le Groupe de développement Consortia a réalisé la présente étude. Les travaux de recherche, de rédaction et de consultation auprès des communautés se sont poursuivis d'octobre 2008 à juin 2009.

Équipe de conseillers

Michel Desjardins, président, Groupe de développement Consortia – gestionnaire du projet et chercheur principal
Agathe Gaulin, experte conseil, Activa Solutions – chercheuse principale
Paule Doucet, présidente, Doucet associés inc. – chercheuse principale
Marc Johnson, président, SOCIUS recherche et conseils – conseiller

L'équipe de recherche tient à remercier toutes les personnes qui ont généreusement accepté de participer à cette étude. Nous tenons à remercier de façon particulière les membres des trois comités directeurs :

Comités directeurs

Colombie-Britannique

Réal Roy, professeur de géographie, University of Victoria, et président de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
Stéphane Audet, directeur général sortant, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
Yves Trudel, directeur général, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
Christine Sotteau, coordonnatrice des relations gouvernementales et de la recherche, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
France-Emmanuelle Joly, directrice, Réseau-Femmes Colombie-Britannique

Alberta

François Giroux, agent de liaison gouvernementale, Association canadienne-française de l'Alberta
Yvonne Hébert, professeure, Faculté d'éducation, University of Calgary
Jean-Claude Jassak, conseiller, Canadian Minority Alberta Council

Saskatchewan

Denis Desgagné, directeur général, Assemblée communautaire fransaskoise
Joanne Perreault, directrice adjointe, Assemblée communautaire fransaskoise
Josée Bourgoin, coordonnatrice, Interprétation et développement du terroir, Assemblée communautaire fransaskoise
Éric Lefol, professionnel de recherche, Institut français, Université de Regina

Table des matières

Présentation sommaire

Introduction	V
1. Objectifs	VI
2. Approche et méthodologie	VI
3. Constats et conclusions	VII

La communauté francophone de Calgary

Introduction	1
1. Méthodologie	1
2. Profil de la francophonie de Calgary	2
2.1 Population	2
2.2 Capacité organisationnelle	4
3. Pratiques exemplaires	5
3.1 Études sociodémographiques régulières	5
3.2 Cercle de collaboration	5
3.3 Comité de coordination pour les communautés ethnoculturelles francophones	6
3.4 Conseils scolaires comme modèles de saine gestion	6
3.5 Communication par Internet	6
3.6 Services communautaires	6
3.7 Ouverture d'un bureau régional de services provinciaux	6
3.8 Cause <i>Caron</i> et changement politique	7
4. Modèles logiques et indicateurs de vitalité	7
4.1 Gouvernance communautaire	7
4.2 Diversité et visibilité	11
4.3 Communication	15
4.4 Services gouvernementaux	18
Conclusion	20
Annexes	
Annexe A - Bibliographie et documents consultés	22
Annexe B – Liste des membres du groupe de travail	23

Table des matières *(suite)*

Liste des diagrammes

Modèle logique : Secteur de la gouvernance communautaire	8
Modèle logique : Secteur de la diversité et de la visibilité	12
Modèle logique : Secteur de la communication	16
Modèle logique : Secteur des services gouvernementaux	19

Liste des tableaux

Tableau 1 : Gabarit partiel d'un plan d'action	IX
Tableau 2 : Indicateurs et sources de données - Secteur de la gouvernance communautaire	9
Tableau 3 : Indicateurs et sources de données - Secteur de la diversité et de la visibilité	13
Tableau 4 : Indicateurs et sources de données - Secteur de la communication	17
Tableau 5 : Indicateurs et sources de données - Secteur des services gouvernementaux	20

Introduction

Depuis 2005, la *Loi sur les langues officielles* du Canada impose des responsabilités accrues aux institutions fédérales en matière de soutien à la vitalité des communautés de langue officielle. En vertu des modifications apportées à la partie VII de la *Loi*, ces institutions se doivent dorénavant d'adopter des mesures positives qui contribuent de façon concrète au développement des communautés et à la promotion de la dualité linguistique.

Ce renforcement à la *Loi* a incité le Commissariat aux langues officielles à étudier de plus près la question de la vitalité des communautés de langue officielle. Quels sont les principaux facteurs de cette vitalité? Comment les communautés peuvent-elles agir sur ces facteurs et mesurer les changements que ces mesures ont produits? Comment les institutions fédérales peuvent-elles contribuer à la vitalité des communautés de langue officielle et ainsi respecter leurs obligations en vertu de la partie VII de la *Loi*? Pourquoi est-il important pour les institutions fédérales d'appuyer l'évaluation communautaire de la vitalité? Voilà, en somme, les questions sur lesquelles a voulu se pencher le Commissariat.

Dans une étude rendue publique en 2006, intitulée *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*¹, le Commissariat a constaté la diversité des connaissances relatives à la vitalité et à son évaluation. Cette étude a notamment fait état des nombreux enjeux auxquels sont confrontés les acteurs du développement communautaire en matière de recherche sur la vitalité.

Pour faire suite à ces constats et à ces recommandations, le Commissariat a lancé un projet pluriannuel de recherche-action, dont le but consiste à mieux saisir les aspects pratiques de l'évaluation de la vitalité

communautaire. En 2006, il a mené une première phase en étudiant la vitalité de trois communautés francophones en milieu urbain, soit Winnipeg, Sudbury et Halifax. L'année suivante, il s'est penché sur trois communautés anglophones du Québec, celles de la ville de Québec, des Cantons-de-l'Est et de la Basse-Côte-Nord.

La troisième phase du projet de recherche-action, dont voici la présentation sommaire, a consisté à mener une étude sur la vitalité de communautés francophones de l'Ouest canadien, soit la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Cette troisième phase s'est déroulée à un moment où les communautés de langue officielle et les institutions publiques sont davantage averties et plus expérimentées en ce qui a trait aux enjeux et aux occasions de développement communautaire et de vitalité.

Toutefois, si le concept de vitalité communautaire a reçu une attention considérable depuis 2005, il reste passablement vague dans son sens et ses usages². Dans son rapport annuel de 2006-2007, le commissaire aux langues officielles énonçait certains principes directeurs pour guider les efforts des institutions fédérales à contribuer à la vitalité communautaire et à promouvoir la dualité linguistique au sein de la société canadienne. Parmi ces principes, on trouve les suivants : la nécessité d'adopter une approche proactive et systémique ainsi qu'un traitement ciblé; une participation active des citoyens; et la mise en place d'un processus continu d'amélioration des programmes et des politiques en fonction de la partie VII. Néanmoins, près de cinq années après les modifications apportées à la partie VII de la *Loi*, certaines institutions fédérales s'interrogent toujours sur la définition de la vitalité communautaire et sur les mesures positives à adopter afin de contribuer à l'épanouissement des communautés de langue officielle.

1 Marc L. Johnson et Paule Doucet, *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006, version en ligne (www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_052006_f.php) consultée le 30 octobre 2009.

2 Marc L. Johnson, « La vitalité évasive des communautés francophones en situation minoritaire », *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, printemps 2008, p. 23-26.

1. Objectifs

Les objectifs de la troisième phase du projet de recherche-action étaient essentiellement les mêmes que ceux des deux phases précédentes, c'est-à-dire :

- dégager, au sein des communautés étudiées, les facteurs de réussite et les pratiques exemplaires quant à la vitalité;
- exprimer, à l'aide d'un modèle logique, les aspirations et les objectifs des communautés dans les secteurs d'activités communautaires étudiés;
- dégager, dans une optique évaluative, les indicateurs de types quantitatif et qualitatif qui peuvent servir à évaluer la vitalité des communautés de langue officielle selon les priorités qu'elles se sont données;
- offrir aux communautés de langue officielle des outils d'évaluation de leur vitalité pour mieux planifier leurs activités et leurs stratégies de développement;
- élaborer, pour chaque communauté étudiée, un rapport synthèse des acquis et des besoins dans les secteurs d'activités étudiés;
- informer les communautés et les gouvernements des avantages d'évaluer la vitalité des communautés de langue officielle à l'aide d'indicateurs reconnus.

2. Approche et méthodologie

Le Commissariat aux langues officielles a voulu mener cette étude dans un esprit de collaboration et de participation active. Voilà pourquoi il a pris soin de consulter des associations porte-parole des trois communautés francophones de l'Ouest avant même le démarrage de l'étude. Ces dernières ont ainsi eu l'occasion de prendre connaissance des orientations et des modalités du projet de recherche et de les commenter.

2.1. Comités directeurs

Avec l'appui des associations porte-parole, le Commissariat aux langues officielles a constitué, dès le début de l'étude, un comité directeur dans chacune des provinces. Ces comités, composés de chefs de file du milieu associatif, ont été chargés d'orienter et d'appuyer le travail des consultants. Ils ont, dans un premier temps, été appelés à sélectionner les communautés sur lesquelles porterait l'étude. Ils ont ensuite établi des secteurs d'activités du développement communautaire qu'ils jugeaient prioritaires.

La constitution de trois comités directeurs et la portée de leurs responsabilités comptent parmi les particularités de cette phase du projet de recherche-action. En choisissant une telle approche, le Commissariat a voulu reconnaître la spécificité des communautés et leur accorder une plus grande flexibilité dans la réalisation d'une recherche pratique sur la vitalité.

2.2. Communautés et secteurs prioritaires étudiés

Bien que les francophones soient présents dans l'ensemble du territoire de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, ils ne représentent cependant qu'une faible proportion de la population. Chaque communauté francophone au sein de ce vaste territoire compose également avec des enjeux qui lui sont propres³. Il n'a donc pas été surprenant de constater passablement de différences dans la façon dont les comités directeurs ont choisi d'orienter le projet dans leur province respective.

2.2.1. Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, afin d'être représentatif des diverses petites communautés francophones réparties à travers la province, le choix du comité directeur s'est arrêté sur la communauté francophone de la Colombie-Britannique dans son ensemble. Dans cette province, on constate qu'en 2006 environ 53 060 personnes (soit 1,4 p. 100 de la population) ont le français comme première langue officielle parlée.

3 Pour en connaître davantage sur les communautés francophones de l'Ouest, consulter les *Profils des communautés francophones et acadienne du Canada*, préparés par la Fédération des communautés francophones et acadienne et disponibles dans son site Web, à l'adresse www.fcfa.ca.

Dans cette province, les secteurs d'activités prioritaires choisis pour cette étude sont : la gouvernance communautaire, l'immigration et la migration, la participation et l'appartenance communautaire.

2.2.2. Alberta

En Alberta, le comité directeur a sélectionné la communauté francophone de Calgary pour l'étude. Dans cette communauté urbaine, la population qui déclare avoir le français comme première langue officielle parlée en 2006 se dénombre à 16 235 personnes, soit 1,5 p. 100 de la population totale de Calgary.

Les secteurs d'activités prioritaires sélectionnés pour la région de Calgary sont : la gouvernance communautaire, la visibilité et la diversité, la communication et les services gouvernementaux.

2.2.3. Saskatchewan

En Saskatchewan, il a été convenu d'orienter le projet de recherche sur une région rurale, soit la grande région regroupant Duck Lake, St-Louis, Domremy, Hoey et St. Isidore-de-Bellevue. En 2006, environ 550 personnes disaient avoir le français comme langue maternelle dans cette région, soit 21 p. 100 de la population totale.

La région fait actuellement l'objet d'une initiative globale de développement intitulée Projet du terroir. Dans le but d'adapter le plus possible l'étude du Commissariat à la réalité rurale en Saskatchewan, le comité directeur a donc souhaité ancrer cette recherche au Projet du terroir. Bien qu'il n'ait pas établi de secteurs prioritaires à proprement parler, la discussion en Saskatchewan a gravité autour de quatre grands thèmes : l'économie collaborative, l'identité et le sens d'appartenance, la démographie et la migration ainsi que le dialogue interculturel.

2.3. Formation des groupes de travail

En collaboration avec les membres des comités directeurs, un groupe de travail de 15 à 25 chefs de file et intervenants communautaires clés a été formé dans chacune des trois communautés. Les participants à ces groupes de travail ont été choisis pour leur expertise et leurs connaissances dans un ou plusieurs secteurs d'activités prioritaires, et leur travail a permis d'alimenter le contenu des rapports d'étude.

Les groupes de travail se sont rencontrés à deux reprises à l'hiver 2009. Lors de la première rencontre, on a initié les participants au projet et on les a invités à se réunir en ateliers afin de formuler pour chaque secteur des résultats visés. Ils ont ensuite travaillé à l'élaboration d'une ébauche de modèle logique, et on leur a demandé de fournir des opinions sur des pratiques exemplaires dans leur communauté.

Lors de la deuxième rencontre, les participants ont d'abord revu et mis au point les modèles logiques. Ils ont ensuite choisi des indicateurs appropriés pour mesurer l'atteinte des résultats et ont proposé des occasions d'intégrer ces modèles dans le développement de la communauté.

3. Constats et conclusions

La présente étude a cherché à recueillir de façon systématique des renseignements sur trois communautés fort différentes, tant par leur portée que par les enjeux auxquels elles sont confrontées. Malgré ces différences, il est possible de tirer quelques conclusions générales sur l'expérience des communautés francophones de l'Ouest canadien.

3.1. Processus de l'étude

L'étude a d'abord servi à mobiliser les communautés autour de préoccupations ou de thèmes qui leur sont propres. Dans chaque cas, les rencontres ont permis aux intervenants de mieux se connaître, de réfléchir et de s'entendre sur les résultats visés qui mèneront à une plus grande vitalité communautaire.

L'étude a permis de dresser un portrait des priorités et des activités que les communautés désirent mettre en place en vue d'atteindre des résultats concrets. Il appartient toutefois à chaque communauté de mettre en œuvre son plan de développement et de revoir périodiquement les priorités établies dans ce rapport en fonction du temps et des conjonctures. Cela dit, la méthodologie et les outils déployés dans le cadre de l'étude pourront servir lorsque le temps sera venu d'évaluer l'atteinte des résultats visés et d'ajuster, au besoin, les priorités.

Le cadre conceptuel de l'étude, fondé sur la gestion axée sur les résultats, s'est avéré une charpente théorique robuste et efficace pour rassembler et organiser les éléments d'information et donner un sens à l'exercice. Les communautés francophones de l'Ouest canadien ont compris et accepté d'emblée le cadre conceptuel proposé. Il s'agit sans doute d'un facteur ayant contribué au succès du projet.

L'étude a aussi permis de dégager des indicateurs de types quantitatif et qualitatif pour les communautés. Chacune dispose ainsi d'outils de base pour évaluer sa vitalité en fonction des résultats souhaités et pour faire face aux exigences de ses partenaires en matière de reddition de comptes. Cela dit, les communautés auront sans doute besoin d'appui pour renforcer leurs capacités d'évaluation, tant au plan financier que des ressources humaines et matérielles.

3.2. Points de convergence

L'étude a permis de mettre en lumière au moins trois réalités ou sources de préoccupations communes aux communautés francophones de l'Ouest canadien à l'étude.

3.2.1. Mobilité des personnes

La première touche la mobilité des personnes. Dans le cas des communautés francophones de la Colombie-Britannique et de Calgary, l'enjeu concerne principalement l'arrivée de nouveaux francophones et leur intégration aux communautés existantes. Dans ces collectivités, les organismes communautaires se soucient de la question de la diversité et de l'importance de promouvoir le français comme source de patrimoine culturel commun. Elles cherchent aussi à développer leurs capacités et à accroître la collaboration entre les organismes afin d'accueillir, d'intégrer et de retenir de nouveaux arrivants francophones. Dans le cas de la Saskatchewan rurale, on cherche surtout à freiner, voire à renverser, l'exode. Dans cette province, la communauté a surtout réfléchi aux façons d'inciter les jeunes à demeurer dans la région et à favoriser l'arrivée de nouvelles familles et de nouveaux habitants francophones.

3.2.2. Communications

Deuxièmement, chaque groupe de discussion a fait valoir l'importance des communications. Bien que l'appellation ait pu varier – il a notamment été question de promotion, de visibilité, de marketing et de séduction –, les communautés francophones de l'Ouest canadien se soucient de leur image. Elles veulent être connues et reconnues de l'ensemble de la population et, plus particulièrement, de la majorité anglophone, mais aussi, dans certains cas, des communautés autochtones. Elles veulent également rehausser leur visibilité auprès des institutions fédérales, provinciales et municipales, en sensibilisant les décideurs publics à leurs défis et réalités propres. De plus, elles accordent une grande importance aux communications internes comme moyen d'accroître les échanges entre francophones de la communauté, contribuant ainsi à la création d'un espace francophone commun.

3.2.3. Gouvernance

Enfin, le thème de la gouvernance a été abordé sous différents angles. Chaque communauté souhaite vivement que ses membres maintiennent une compréhension commune des grands objectifs communautaires. Pour ce faire, chacune considère important de mettre en place des mécanismes de dialogue et de concertation pour favoriser une plus grande collaboration entre les différents acteurs et regroupements de la communauté francophone. Selon les acteurs des communautés étudiées, le maintien et le renforcement des structures de gouvernance, que ce soit par le recrutement et la rétention de personnes qualifiées, par des activités de formation, par le transfert des connaissances ou par une représentativité accrue de la composition diverse de ces communautés, conduiront à une plus grande cohésion communautaire.

3.3. Autres points saillants de l'étude

L'étude a fait ressortir d'autres points saillants qui méritent qu'on s'y attarde.

3.3.1. Espaces de vie francophones

Pour les communautés francophones de la Colombie-Britannique et de Calgary, la vitalité communautaire passe inévitablement par un plus grand nombre d'espaces de vie francophones. Les francophones étant si peu nombreux et dispersés sur de si vastes territoires, ils cherchent par tous les moyens à créer des centres de gravité pour faciliter le rapprochement physique et la cohésion communautaire.

Ces communautés voient d'un bon œil l'établissement de centres multifonctionnels pour héberger les agences, les organismes et les travailleurs francophones, pour accueillir des nouveaux arrivants et pour offrir des services de guichet unique.

3.3.2. Légitimité politique et reconnaissance des droits linguistiques comme sources déterminantes de vitalité communautaire

On peut aussi affirmer que les communautés francophones de l'Ouest, notamment en Alberta et en Saskatchewan, constatent un certain progrès quant à la légitimité politique et la reconnaissance des droits linguistiques comme sources déterminantes de vitalité communautaire. C'est sans doute ce qui explique l'appui consenti par les communautés à la cause de Gilles Caron, en Alberta. L'objectif de cette cause est de démontrer que les droits linguistiques garantis aux habitants de la Terre de Rupert se sont vu accorder un statut constitutionnel avant l'entrée de ce territoire dans la Confédération canadienne, qu'ils sont toujours en vigueur et doivent être respectés. Cette cause pourrait modifier l'interprétation de l'histoire en Alberta et en Saskatchewan. Elle pourrait confirmer la constitutionnalité du statut et de l'usage du français dans ces provinces et déclencher un train de mesures destinées à renforcer la vitalité des communautés francophones.

3.3.3. Défis particuliers d'une communauté francophone en milieu rural

Finalement, l'étude a permis de mettre en relief les enjeux et les défis particuliers d'une communauté francophone en milieu rural. Les francophones vivant en milieu rural en Saskatchewan sont aux prises avec l'exode vers les centres urbains, le vieillissement de la population et la diminution du nombre de petits producteurs et transformateurs agricoles. En réponse, la communauté a choisi de miser sur son terroir⁴, c'est-à-dire sur ses traits culturels distinctifs, son savoir-faire et ses produits uniques, tels que les produits du bison, la moutarde de Gravelbourg, les pois de Bellevue, le blé Red Fife, les baies Saskatoon, le riz sauvage du Nord de la Saskatchewan et bien d'autres. Ainsi, pour la communauté

rurale francophone de la Saskatchewan, la vitalité communautaire et le renforcement identitaire sont des notions indissociables. La culture et le patrimoine sont pour cette communauté à la fois la source et la finalité de la vitalité.

3.4. Pistes d'avenir

3.4.1. Communautés

Pour les communautés de langue officielle de l'Ouest canadien qui souhaitent poursuivre la démarche d'évaluation de la vitalité en fonction des priorités qu'elles ont cernées, la prochaine étape consiste à établir un plan d'action pour la mise en œuvre des modèles logiques. Cette étape suppose de revoir chacun des extrants et de définir les modalités d'exécution, c'est-à-dire les pôles de responsabilité, les échéanciers et les ressources nécessaires. Le tableau suivant présente un gabarit partiel d'un tel plan d'action.

Tableau 1 : Gabarit partiel d'un plan d'action

Produit ou service	Entité responsable	Échéancier	Ressources
Extrant 1	Organisation, comité, individu	Date	Financières Humaines Matérielles
Extrant 2	Organisation, comité, individu	Date	Financières Humaines Matérielles

Les communautés auraient aussi avantage à préparer un plan d'évaluation qui servira à déterminer les outils et les processus nécessaires pour mesurer le progrès vers une plus grande vitalité communautaire. Rappelons que les études communautaires ont établi les résultats souhaités, les indicateurs de types quantitatif et qualitatif et les sources possibles de données. Il faut maintenant décider qui collectera ces données; à quelle fréquence; et qui les analysera? Voilà, en somme, le contenu du plan d'évaluation.

⁴ La définition suivante de « terroir » est le fruit d'un travail conjoint de l'Institut national de la recherche agronomique et de l'Institut National des Appellations d'Origine (appelé l'Institut national de l'origine et de la qualité depuis 2007). Elle a été présentée lors des rencontres internationales Planète terroirs de l'UNESCO, tenues en 2005, à Paris : « Un espace géographique délimité dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques fondées sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les personnes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition ». (UNESCO. *Un projet pour les terroirs du monde*, dossier d'information pour la 34^e Conférence générale de l'UNESCO, 16 octobre au 3 novembre 2007).

L'évaluation sera une étape cruciale pour les communautés. Elle devra être conçue pour fournir des renseignements autant aux chefs de file communautaires qu'aux institutions publiques qui consentent des contributions et des subventions aux organismes de la communauté. Elle pourrait appuyer la reddition de comptes et contribuer à démontrer comment les investissements publics aident la communauté à progresser vers une plus grande vitalité. Comme nous l'avons affirmé précédemment, les communautés auront sans doute besoin d'appui technique au cours des prochaines étapes. Bien qu'elles possèdent certaines connaissances du domaine de l'évaluation, les communautés manquent généralement de ressources en matière de recherche communautaire.

Le vif intérêt manifesté par les chefs de file et les intervenants clés des communautés tout au long du projet de recherche nous permet de croire qu'ils voient dans l'évaluation de la vitalité communautaire une possibilité de renforcement de leur position vis-à-vis des bailleurs de fonds.

3.4.2. Institutions fédérales

Pour les institutions fédérales, qui sont tenues de prendre des mesures positives pour appuyer le développement des communautés de langue officielle, cette étude vient enrichir les connaissances en matière de vitalité. Elle nous instruit sur la complexité de la réalité communautaire des francophones de l'Ouest et démontre à quel point ces communautés, tout en partageant certaines similarités, sont très différentes les unes des autres. Dans ce contexte, prendre des mesures positives

suppose donc le fait de s'attarder aux particularités de chacune des communautés et d'adopter des solutions sur mesure en fonction des besoins définis.

Cette étude a aussi raffermi l'idée que la vitalité communautaire est tributaire d'un ensemble de facteurs : économiques, sociaux, juridiques, culturels et plusieurs autres. Pour agir de façon cohérente dans un cadre aussi complexe, les institutions fédérales doivent agir de concert. Le travail en silo doit céder la place à une plus grande collaboration interministérielle et à l'établissement d'une collaboration fructueuse et continue avec les communautés.

Enfin, la méthodologie et les outils élaborés dans le cadre de cette étude fournissent aux institutions fédérales de bonnes pistes en matière de reddition de comptes. Ces dernières pourront mieux interpréter l'incidence des fonds consentis aux communautés et suivre de façon plus objective leur évolution. Elles pourront également se servir de ces outils pour travailler de façon conjointe avec les communautés à la détermination et à l'utilisation d'indicateurs et de mécanismes de reddition de comptes compris et acceptés de tous.

Introduction

Ce document présente les résultats d'une recherche réalisée durant l'automne 2008 et l'hiver 2009 auprès de la communauté francophone de la région de Calgary, en Alberta. Menée par le Commissariat aux langues officielles, cette recherche représente la troisième phase d'un projet pluriannuel de recherche-action, dont le but consiste à mieux saisir les aspects pratiques de l'évaluation de la vitalité communautaire. Une première phase a été entreprise en 2006 auprès de trois communautés francophones en milieu urbain et une seconde, en 2007, auprès de trois communautés anglophones du Québec.

Le présent rapport se divise en quatre sections. La section 1 présente le contexte de l'étude ainsi que la méthodologie utilisée. La section 2 dresse un bref profil de la communauté francophone de la région de Calgary. Quant à la section 3, elle donne un aperçu des différentes pratiques exemplaires au sein de la communauté. La section 4 présente les modèles logiques et les indicateurs produits et validés par le groupe de travail et retenus par l'équipe de recherche. Des indications sont aussi données sur les sources d'information qui permettront de vérifier ces indicateurs. Finalement, la section 5 présente la conclusion du rapport. Le tout se termine avec une liste des documents consultés (annexe A) ainsi qu'une liste des membres du groupe de travail (annexe B).

1. Méthodologie

Dans la réalisation du mandat souhaité par le Commissariat, l'équipe de recherche a suivi une méthodologie par étapes qui s'apparente à celle adoptée lors des phases précédentes. Cette méthodologie a été conçue de façon à assurer une participation optimale des communautés choisies. On a ainsi voulu mettre en valeur

l'opinion et les aspirations des communautés concernées, tout en contribuant à renforcer leurs capacités en matière d'évaluation de la vitalité communautaire et de planification. La méthodologie a aussi été mise au point en tenant compte des leçons tirées des deux phases précédentes.

En collaboration avec l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), des chefs de file de la communauté francophone de l'Alberta (appelé le comité directeur) ont d'abord été sélectionnés et convoqués dans le but d'établir les grandes orientations de l'étude et d'appuyer le travail des consultants. Le comité directeur a notamment déterminé la communauté à étudier, les secteurs prioritaires ainsi que d'autres modalités de recherche. Il a été convenu que l'étude porterait sur la communauté francophone de Calgary et que les secteurs prioritaires seraient : la gouvernance, la diversité et la visibilité, la communication et les services gouvernementaux.

Avec l'aide du comité directeur, un groupe de travail a été constitué, réunissant des chefs de file et des intervenants communautaires clés provenant de divers organismes, agences de services et secteurs d'intervention de la région. Ce groupe d'une vingtaine de personnes a tenu une première rencontre le 10 janvier 2009, au cours de laquelle il a établi les résultats attendus de la communauté dans les quatre secteurs prioritaires. Ces résultats ont été agencés sous forme de modèles logiques. Au cours d'une seconde rencontre, le 28 février 2009, le groupe de travail a révisé et validé les modèles logiques, puis a choisi des indicateurs pour évaluer le degré d'atteinte des résultats attendus et a discuté des sources de données pour alimenter une telle évaluation communautaire. Des pratiques exemplaires reconnues par la communauté ont aussi été présentées.

C'est à partir de ces travaux ainsi que de la collecte et de l'analyse d'autres informations et documents pertinents concernant la communauté francophone de Calgary que le présent rapport a ensuite été élaboré.

2. Profil de la francophonie de Calgary

2.1 Population

2.1.1. Histoire⁵

La Vérendrye aurait exploré les branches nord et sud de la rivière Saskatchewan dans les années 1740. Il fut suivi par d'autres explorateurs, les coureurs de bois et les commis responsables de la traite de fourrures pour le compte des compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest. Dès le milieu du XIX^e siècle, des prêtres missionnaires établissent les premières paroisses catholiques et françaises dont Notre-Dame-de-la-Paix, créée en 1875, la même année qu'est fondé Fort Brisebois, à la jonction des rivières Bow et Elbow, par la Police montée du Nord-Ouest, maintenant appelée la Gendarmerie royale du Canada.

La petite agglomération qui se développe à cet endroit devient Rouleauville en 1886, nommée en l'honneur des frères Rouleau, l'un juge et l'autre médecin, qui affichent leur allégeance à la francophonie en établissant une Société Saint-Jean-Baptiste. Des religieuses francophones des congrégations des Compagnons de Jésus (enseignantes) et les Sœurs Grises (infirmières) fondent les premiers établissements scolaires et hospitaliers du Sud de l'Alberta. Cependant, le développement rapide de Calgary comme centre économique de l'Alberta mène à l'arrivée massive de migrants et d'immigrants non francophones, ce qui entraîne la perte d'identité francophone de la ville. Malgré tout, des paroissiens francophones voient, en 1963, à la construction de l'église Sainte-Famille dans le quartier Mission, ancien site de Rouleauville, assurant ainsi une présence francophone continue dans ce quartier.

Au cours des 100 dernières années, d'autres mouvements de migration francophone vers l'Alberta ont suivi les élans économiques de cette province. Notons l'arrivée de Français à Calgary dans les années 1950 pour travailler dans les sièges sociaux des compagnies pétrolières, l'arrivée de professeurs pour la nouvelle université de Calgary et les collèges communautaires et techniques, ainsi que l'arrivée de fonctionnaires fédéraux, dans les années 1970, pour combler les postes désignés bilingues depuis la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*. Puis, il y a eu le recrutement d'enseignants francophones pour les écoles d'immersion française et pour les écoles françaises de la région ainsi que d'employés et d'entrepreneurs de services connexes pour desservir cette population francophone grandissante.

2.1.2 Démographie

L'analyse des résultats du Recensement de 2006 effectué par Statistique Canada indique que le nombre de personnes ayant le français⁶ comme première langue officielle parlée⁷ à Calgary s'élève à 16 235.⁸

2.1.3 Langue

L'examen de la population selon différentes variables linguistiques offre divers éclairages sur la composition de la communauté francophone, sur sa vitalité linguistique et sur l'usage de la langue, autant dans l'espace privé que public.

À Calgary, selon le Recensement de 2006, 4 805 personnes déclarent le français comme langue la plus souvent parlée à la maison, 990 déclarent parler le plus souvent l'anglais et le français et 395 disent parler le plus souvent le français et une langue non officielle ou bien l'anglais, le français et une langue non officielle⁹.

5 Informations tirées du texte *Quand Rouleauville était français et catholique*, traduit de l'anglais par l'Association des familles Rouleau d'Amérique Inc, version en ligne (<http://pages.infinit.net/rouleau/Rouleauville.pdf>) consultée le 20 août 2009. Référence originale du texte : Robert Stamp. « French and Catholic », *Calgary Magazine*, mai 1980, pp. 68-89.

6 Depuis quelques années, on constate un intérêt grandissant dans la recherche de définitions de la population francophone représentatives de la francophonie canadienne dans toute sa diversité et complexité. Des efforts en ce sens ont été poursuivis tant aux niveaux fédéral, provincial qu'universitaire. À cet effet, on peut donner l'exemple du gouvernement de l'Ontario, qui a récemment adopté une nouvelle définition de la population francophone. Cette nouvelle définition tient notamment compte de la diversité de la population en incluant les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui connaissent et utilisent le français à la maison. De plus amples informations se trouvent dans le site Web de l'Office des affaires francophones du gouvernement de l'Ontario, à l'adresse www.ofa.gov.on.ca/fr/annonces-090604.html.

7 Il est à noter que la variable de la première langue officielle parlée est en fait dérivée de trois variables, soit la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée à la maison. Pour de plus amples renseignements sur cette variable, consulter le site de Statistique Canada, à l'adresse <http://www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/pop034a.cfm>.

8 Statistique Canada. Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006031 au catalogue de Statistique Canada.

9 Statistique Canada. Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006028 au catalogue de Statistique Canada.

Quant à l'utilisation du français au travail, 1 535 personnes déclarent utiliser le français le plus souvent au travail, 1 075 personnes disent utiliser autant le français que l'anglais et 90 personnes déclarent utiliser le français, l'anglais et une langue non officielle, pour un total de 2 700 individus qui utilisent le français au travail. Les femmes comptent pour les trois-quarts des personnes qui déclarent le français comme langue utilisée le plus souvent au travail¹⁰.

Dans l'ensemble de la population de la région métropolitaine de recensement de Calgary, 84 675 (7,9 p. 100) personnes déclarent connaître le français ainsi que le français et l'anglais. La grande majorité des francophones de Calgary parle les deux langues officielles. Des 590 personnes qui ne parlent que le français, 385 déclarent être de langue maternelle française et 175 sont de langues maternelles non officielles¹¹.

2.1.4 Âge

En 2006, la majeure partie de la population francophone ayant le français comme première langue officielle à Calgary est composée d'adultes de 20 à 64 ans (78,9 p. 100). La composante des jeunes de moins de 20 ans, qui représente 10,8 p. 100 de la population francophone, est presque la même que la composante aînée, les personnes de 65 ans et plus, qui représente 10,3 p. 100 des francophones. Fait intéressant : il y aurait 2 525 jeunes ayant le français comme première langue officielle (unique ou multiple avec l'anglais) âgés de 5 à 19 ans dans la région de Calgary¹². Les deux conseils scolaires francophones rapportent 1 790 étudiants inscrits dans leurs écoles.

2.1.5 Conditions socioéconomiques

La population de Calgary a un niveau de scolarisation supérieur à la moyenne en Alberta. En effet, seulement 18,1 p. 100 de cette population ne détient pas de certificat, de diplôme ou de grade. Ce pourcentage se situe à 23,4 p. 100 en ce qui a trait à la population albertaine. Si la proportion de personnes détenant un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent est sensiblement la même à Calgary qu'en Alberta (25,7 p. 100 et 26,2 p. 100), la proportion de Calgariens ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire est de 24,7 p. 100 et seulement de 17,5 p. 100 pour la province¹³.

À Calgary, si l'on considère le niveau de scolarisation de la population francophone, selon la première langue officielle parlée, celui-ci est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble de la population. En 2006, environ 85,9 p. 100 de la population francophone détient un certificat, un diplôme ou un grade, comparativement à 81,9 p. 100 pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus. De plus, 27,7 p. 100 des francophones détiennent un diplôme d'études universitaires, comparativement à 24,7 p. 100 pour l'ensemble de la population¹⁴.

Les données du Recensement de 2006 nous indiquent que, selon la première langue officielle parlée, les francophones ont des revenus moyens et médians légèrement supérieurs¹⁵. Un profil socioéconomique de la région de Calgary produit pour le compte du Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada en 2001 indique aussi que les francophones se situent, dans l'ensemble, dans les moyennes quant au taux d'emploi, d'activité économique et de chômage¹⁶.

10 Statistique Canada. *Profils des communautés 2006*, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 20 août 2009.

11 Statistique Canada. Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006015 au catalogue de Statistique Canada.

12 Statistique Canada. Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006031 au catalogue de Statistique Canada.

13 Statistique Canada. *Profils des communautés 2006*, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 20 août 2009.

14 Statistique Canada. Recensement de la population de 2006, produit n° 97-555-XCB2006060 au catalogue de Statistique Canada.

15 *Ibid.*

16 Le profil socioéconomique détaillé des francophones de la région de Calgary (basé sur les données de Recensement de 2001) est disponible dans le site Web du Réseau de développement économique et d'employabilité, à www.rdee.ca.

2.2 Capacité organisationnelle

Au début de la colonisation albertaine, les paroisses catholiques assurent aux francophones des occasions de regroupement et de fraternisation. Encore aujourd'hui, plusieurs francophones de la région de Calgary, en particulier les aînés, se retrouvent à la Paroisse Sainte-Famille. Dans les années 1970, la Société franco-canadienne de Calgary est mise sur pied et se dote de deux infrastructures communautaires importantes : la Villa Jean Toupin (logements à prix modiques pour personnes de 60 ans et plus) ainsi que le Parc Beauchemin, un terrain de 19 acres où les membres de la Société peuvent camper. Un bureau régional de l'ACFA, installé en 1972, vient assurer la coordination du développement communautaire des francophones de la région. Depuis, la population francophone de Calgary s'est dotée de nombreux organismes, clubs, agences de services et établissements scolaires francophones, qui assurent aux francophones et francophiles de la région une gamme intéressante de programmes et de services en français. Tous ces organismes, écoles et services sont énumérés dans le *Répertoire des ressources francophones de Calgary et ses environs*¹⁷.

Les organismes dont le mandat est provincial et sectoriel sont principalement établis à Edmonton, capitale provinciale de l'Alberta. Étant donné l'importance de la communauté francophone de Calgary et du Sud de la province, ainsi que de la forte immigration qu'on y observe, plusieurs de ces organismes ont choisi d'établir un bureau à Calgary ou de former des partenariats avec des organismes communautaires locaux pour y offrir des programmes et des services. La liste qui suit présente des organisations et des entités qui jouent un rôle dans la communauté francophone de Calgary.

Regroupements à vocation sociale et culturelle

- Association canadienne-française de l'Alberta – Régionale de Calgary
- Société franco-canadienne de Calgary
- Société du centre scolaire communautaire de Calgary – La Cité des Rocheuses
- Société de la petite enfance et de la famille du Sud de l'Alberta
- Centre de Ressources Francothèque

- Société Pommes de Reinette (garderie)
- Alliance Française
- Voix des Rocheuses (chorale)
- Société de théâtre de Calgary
- Le Club de l'amitié (aînés)
- Amis de la maison Rouleau
- Chevaliers de Colomb – Église Sainte-Famille
- Dames de Sainte-Famille
- Scouts Francophones de Calgary
- Club Inter (réseautage pour gens d'affaires)
- Portail de l'immigrant en Alberta
- Centre d'accueil des nouveaux arrivants francophones
- Regroupement Afro-calgaréen de jeunes francophones
- Association Camerounaise de Calgary

Organismes francophones provinciaux offrant des services à Calgary

- Association canadienne-française de l'Alberta
- Société francophone des arts visuels de l'Alberta
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta
- Fédération des parents francophones de l'Alberta
- Institut Guy-Lacombe de la famille
- Regroupement artistique francophone de l'Alberta
- Association des juristes d'expression française de l'Alberta
- Centre de développement musical
- L'UniThéâtre
- Réseau santé albertain
- Fondation franco-albertaine
- Fédération du sport francophone de l'Alberta
- Coalition des femmes de l'Alberta
- Francophonie jeunesse de l'Alberta
- Conseil de développement économique de l'Alberta
- Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society

Paroisse, média, institutions et services gouvernementaux pour les francophones

- Paroisse Sainte-Famille (catholique)
- Villa Jean Toupin (résidence à prix modique; 60 ans et +)
- Parc Beauchemin (terrain de camping de la Société franco-canadienne de Calgary)

¹⁷ L'édition 2009 de ce répertoire, qui présente les associations et les organisations francophones sans but lucratif tant locales que provinciales œuvrant dans la région de Calgary, ainsi que les institutions parapubliques et les entreprises privées offrant des services en français, est publiée par l'Association canadienne-française de l'Alberta – Régionale de Calgary et accessible à www.acfa-calgary.ca/repertoire/repertoire.php.

- *Le Chinook* (journal local indépendant)
- *Le Franco* (hebdo provincial appartenant à l'Association canadienne-française de l'Alberta)
- Connexion Carrière, Bow Valley College
- Centre français, University of Calgary
- Secrétariat francophone, gouvernement de l'Alberta
- Radio-Canada (télévision et radio)
- Lycée Louis-Pasteur, école privée internationale
- Réseau provincial d'adaptation scolaire

Écoles et prématernelles par conseil scolaire

Conseil scolaire du Sud de l'Alberta

- École de la Rose sauvage
- Prématernelle la Capucine
- École Terre-des-Jeunes
- École francophone du Nord-Est
- École de la Source
- École francophone d'Airdrie
- École Beausoleil d'Okotoks
- Prématernelle des Amis Franco-fun

Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta

- École Sainte-Marguerite-Bourgeoys
- Prématernelle l'Arc-en-ciel
- École Notre-Dame-de-la-Paix
- Prématernelle Alouette
- École Notre-Dame des Vallées (Cochrane)

3. Pratiques exemplaires

Cette section traite des pratiques considérées comme étant exemplaires au sein de la communauté francophone de Calgary et en Alberta. Ces pratiques ont été établies lors d'échanges entre les participants au groupe de travail et, par la suite, entre ceux-ci et l'équipe de recherche.

3.1 Études sociodémographiques régulières

Le leadership de la communauté francophone de Calgary reconnaît l'importance de vérifier régulièrement la composition et le positionnement identitaire des francophones vivant dans cette grande région métropolitaine. La présence de chercheurs chevronnés pouvant travailler en français au Campus Saint-Jean de l'University of Alberta, à Edmonton, ou à d'autres universités albertaines, qu'ils soient historiens, sociologues ou pédagogues, facilite la conception de telles études et l'analyse des données recueillies de façon à en faire ressortir les tendances émergentes. Au moment où le groupe de travail s'est rencontré, une étude de ce type était en cours à Calgary, menée par la firme La Colline Consulting Ltd. et la professeure Yvonne Hébert de la Faculté d'éducation à l'University of Calgary. Cette étude comptait « poser une réflexion sur l'épanouissement des divers groupes qui composent actuellement le Calgary francophone, et ce, dans le souci de dresser un plus juste portrait de la situation vécue par les francophones (incluant les personnes immigrantes) dans cette ville, en tant qu'exemple des francophonies urbaines de l'Ouest du Canada »¹⁸.

3.2 Cercle de collaboration

En 2008 fut créé à Calgary un groupe de travail réunissant des représentants d'une demi-douzaine d'organismes communautaires locaux, de quatre prestataires de services à portée provinciale, des deux conseils scolaires francophones ainsi que du ministère fédéral du Patrimoine canadien et du Secrétariat francophone du gouvernement albertain. Qualifiée de pratique novatrice et prometteuse par plusieurs des intervenants communautaires de longue date à Calgary, cette structure pourrait résoudre plusieurs différends en ce qui concerne les rôles et mandats de certains regroupements de la communauté dont l'ACFA – Régionale de Calgary. Cette instance de dialogue, de concertation et de maillage entre regroupements pourrait devenir un forum permanent, une structure de gouvernance décentralisée, composée d'organismes autonomes mais désirant tous travailler au développement des différentes composantes de la communauté francophone de Calgary.

18 Information tirée d'un document de travail de l'étude : Yvonne Hébert et Richard Wanner. *Calgary à la lumière : Étude de la redéfinition d'une francophonie urbaine*, document commandité par le Cercle de collaboration, sous l'égide de l'Assemblée canadienne-française de l'Alberta – Régionale de Calgary, Calgary, 2009, 266 p. L'étude est maintenant disponible en ligne dans le site de la Faculté d'éducation de l'University of Calgary à http://educ.ucalgary.ca/sites/educ.ucalgary.ca/files/publications/4004/Calgary_lumiere_Rapport_Final_17nov2009_ymh.pdf.

3.3 Comité de coordination pour les communautés ethnoculturelles francophones

Au cours des dix dernières années, des regroupements de membres issus des nouvelles communautés immigrantes se sont formés à Calgary. Ces nouveaux immigrants proviennent surtout du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Congo, du Rwanda et du Burundi. Lors d'une rencontre de concertation tenue en novembre 2008, il a été décidé de créer un comité de concertation composé des chefs de file de ces regroupements.

Les objectifs¹⁹ que se sont donnés les membres de ce comité comprennent :

- explorer les synergies potentielles entre les activités menées par les communautés ethnoculturelles participantes;
- identifier et élaborer des activités communes permettant la promotion des richesses culturelles des communautés (activités sportives, artistiques et culturelles);
- définir les voies et moyens en vue de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants francophones.

3.4 Conseils scolaires comme modèles de saine gestion

Les deux conseils scolaires francophones de la région de Calgary et du Sud de l'Alberta sont reconnus pour leur inclusion, leur représentativité et leur capacité à rendre des comptes aux parents qu'ils représentent, ainsi que pour leur crédibilité politique et sociale.

Parmi les bonnes pratiques reconnues par les leaders de la communauté francophone, on retient :

- ouvrir des écoles dans tous les secteurs de la ville où vivent des francophones, c'est-à-dire, dans le Nord-Ouest, le Nord-Est, le Sud-Est et le Sud-Ouest, et dans certaines villes-dortoirs (p. ex. Okotoks et Airdrie);
- s'être dotés d'un mécanisme électoral bien accepté;
- assurer la formation continue des conseillers scolaires.

Une initiative récente de rapprochement qui pourrait mener à une fusion des conseils public et catholique en un seul est en marche, ce qui est perçu comme un pas de plus vers une gestion encore plus efficace des infrastructures scolaires et communautaires de Calgary.

3.5 Communication par Internet

Puisque les groupes communautaires n'ont pas les moyens pour promouvoir leurs programmes, services et activités dans les médias de masse (presse écrite, radio et télévision), les francophones de Calgary utilisent, par nécessité, les nouvelles technologies pour communiquer entre eux et avec les populations qu'ils représentent. Tous les organismes ont un site Web et, en général, ces sites font la promotion d'autres organismes et en facilitent l'accès par des liens hypertextes. L'envoi de l'*Infolettre* (bulletin mensuel d'information) de l'ACFA – Régionale de Calgary par courriel à un nombre grandissant de foyers est porteur d'espoir en vue de joindre un jour toute la population francophone de Calgary.

3.6 Services communautaires

Il y a, à Calgary, une grande ouverture de la part des gestionnaires des infrastructures communautaires à servir les francophones de leurs communautés géographiques. Par exemple :

- des prématernelles et des services de garde avant et après l'école se trouvent dans les écoles françaises des quartiers et banlieues;
- à La Cité des Rocheuses, le centre scolaire communautaire de Calgary, on trouve le centre de ressources familiales (Francothèque), une programmation d'activités intergénérationnelles, artistiques et culturelles, ainsi qu'une garderie;
- au Centre français de l'University of Calgary, on offre des cours, des spectacles et des conférences;
- à la salle paroissiale Sainte-Famille se déroulent les rencontres du Club de l'Amitié (aînés), des concerts multiculturels et des activités intergénérationnelles.

Chacun de ces établissements ouvre ses portes à la communauté francophone toute entière et non seulement à ses membres, ses familles, ses étudiants, etc.

3.7 Ouverture d'un bureau régional de services provinciaux

L'ouverture en 2008 d'un bureau satellite du Secrétariat francophone du gouvernement albertain à Calgary, qui sert les francophones et francophiles du Sud de la province, est un signe concret de reconnaissance de l'importance de cette population francophone. Edmonton étant la capitale provinciale, tous les organismes et agences de services

¹⁹ Tiré de Camara, Mamady. *Rapport de la Table de concertation des communautés ethnoculturelles francophones de Calgary*, La Colline Consulting Ltd., Calgary, nov. 2008, 39 p.

aux francophones ont leurs sièges sociaux dans cette ville. L'accès direct aux services et ministères provinciaux est maintenant assuré grâce au bureau de Calgary.

3.8 Cause *Caron* et changement politique

Intenté par un francophone de Calgary et appuyé par un vaste réseau de francophones et de francophiles, ce recours judiciaire pourrait modifier l'interprétation de l'histoire de l'Alberta et de la Saskatchewan et entraîner la reconnaissance de la constitutionnalité de l'usage du français à l'échelle provinciale. L'objectif de cette cause, présentement devant les tribunaux, est de prouver que les droits linguistiques garantis aux habitants de la Terre de Rupert se sont vu accorder un statut constitutionnel avant l'entrée de ce territoire dans la Confédération canadienne, qu'ils sont toujours en vigueur et, par conséquent, doivent être respectés. Un jugement favorable²⁰ à M. Caron pourrait confirmer que le français est une langue officielle en Alberta et en Saskatchewan, provinces créées en 1905 par la division de la Terre de Rupert.

4. Modèles logiques et indicateurs de vitalité

Cette section présente un aperçu des attentes et des priorités déterminées par le groupe de travail, qui a construit et validé ces modèles logiques pour chacun des secteurs prioritaires choisis : la gouvernance, la diversité et la visibilité, la communication et les services gouvernementaux. Elle présente donc :

- le modèle logique de chaque secteur élaboré par le groupe de travail (incluant les résultats visés par la communauté à court, moyen et long termes);
- les indicateurs correspondants aux résultats visés;
- des sources de données envisagées pour l'évaluation de ces résultats.

Un modèle logique est une illustration de l'enchaînement des résultats attendus et des efforts consacrés à susciter ou à maintenir la vitalité dans un domaine ou secteur d'intervention d'une communauté.

²⁰ Au moment où les participants ont discuté de la cause *Caron*, ils se référaient au jugement de première instance rendu par la Cour provinciale de l'Alberta le 2 juillet 2008. Le gouvernement de l'Alberta a porté la cause en appel devant la Cour du banc de la reine. Le 17 décembre 2009, celle-ci a rendu un jugement qui satisfait peu aux attentes de la communauté. Le dossier a été porté en appel devant la Cour d'appel de l'Alberta. Pendant que la cause poursuit son cheminement devant les tribunaux, la communauté continue de s'intéresser aux enjeux qui s'y rattachent. Un colloque sur la cause *Caron* et les droits linguistiques dans l'Ouest canadien a d'ailleurs eu lieu à Regina, en Saskatchewan, les 19 et 20 février 2010.

4.1 Gouvernance communautaire

4.1.1 Champs d'activités

Le modèle logique de la gouvernance communautaire produit et validé par le groupe de travail de Calgary est composé de trois principaux champs d'activités, qui se ramifient par la suite à l'étape des produits et services envisagés. La communauté francophone de Calgary est dispersée sur un large territoire et il n'existe pas de quartier francophone. Elle jouit de peu d'infrastructures et de lieux de rassemblement et subit les contrecoups d'une population en mouvement. L'instabilité des ressources humaines, bénévoles et rémunérées, au sein des organismes communautaires met en péril la saine gestion et la planification à long terme de ces organismes.

4.1.1.1 Concertation communautaire

Une table de concertation des organismes communautaires est une nécessité étant donné la multitude d'organisations servant les populations francophone et francophile de Calgary et la structure de l'organisme porte-parole, l'ACFA – Régionale de Calgary, qui n'accepte que des membres individuels. Le modèle de concertation présentement à l'essai est le Cercle de collaboration, qui regroupe presque tous les organismes de la communauté, ce qui a déjà contribué à une compréhension accrue du potentiel d'action et de représentation de la communauté.

4.1.1.2 Renouvellement des ressources humaines

Le renouvellement des ressources humaines au sein des organismes communautaires de la région est nécessaire afin d'assurer leur pérennité, et ce, grâce à l'attrait et la rétention de personnel, tant rémunéré que bénévole. Cela sera possible par le biais de programmes de formation continue en leadership et en responsabilisation des gestionnaires ainsi que par des programmes de mentorat pour la préparation de la relève. Ces mesures mèneront au renforcement des compétences et des capacités des organismes en matière de gouvernance et de gestion et rendront les représentations politiques des chefs de file communautaires plus crédibles.

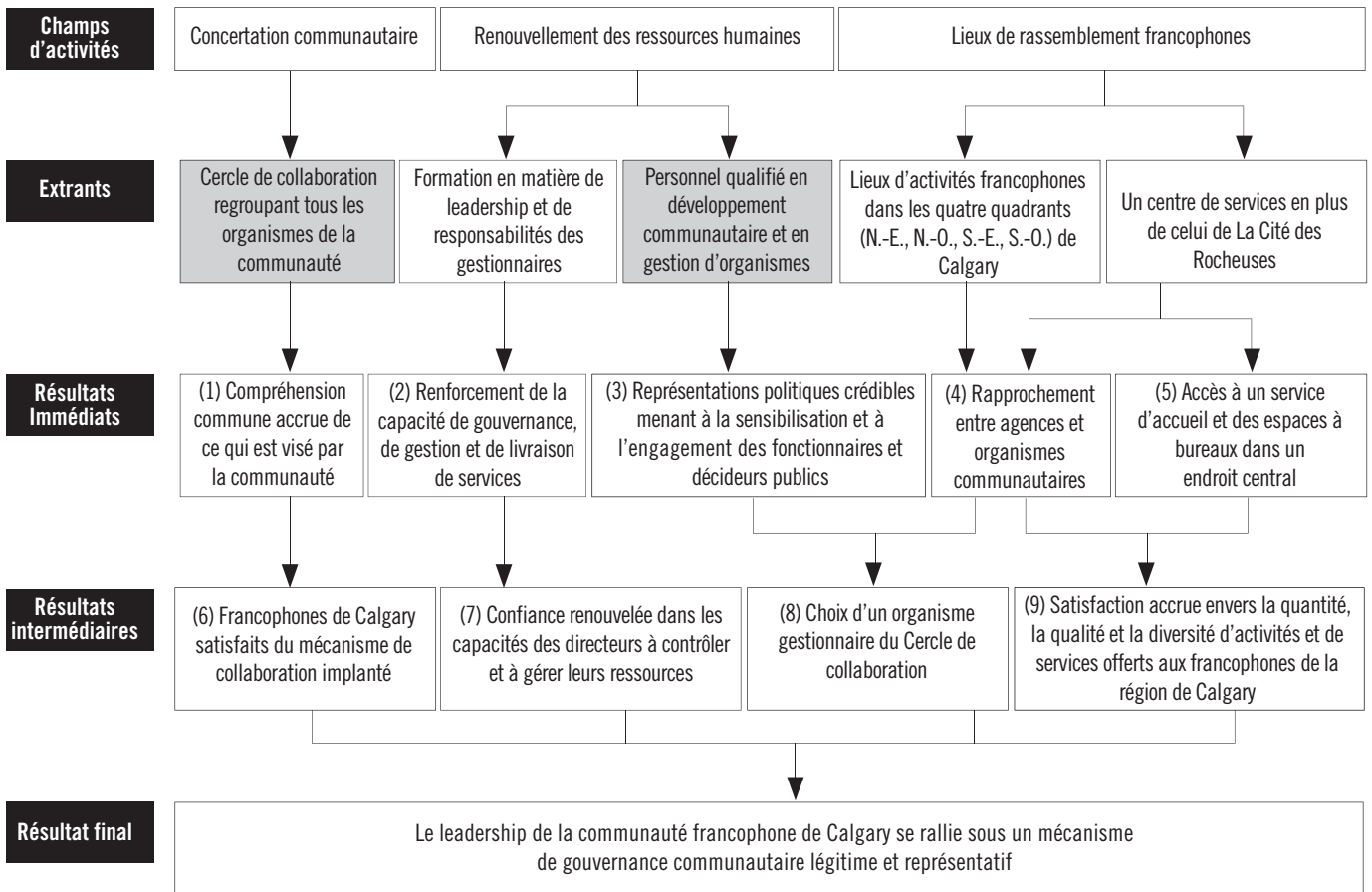
4.1.1.3 Lieux de rassemblement pour les francophones

Des lieux de rassemblement pour les francophones sont nécessaires, étant donné leur dispersion dans la ville de Calgary et dans plusieurs banlieues environnantes. Le rôle de La Cité des Rocheuses est reconnu, mais le fait que ce centre scolaire communautaire soit situé dans le sud-ouest de Calgary et mal desservi par les transports en commun limite son utilité. Aussi, afin de faciliter le rapprochement entre les agences et organismes multiples de la communauté, il est suggéré qu'un centre communautaire soit établi. Cet espace francophone dans un endroit central servirait à l'accueil des nouveaux arrivants, de guichet unique pour les services en place et à développer, d'espace de bureaux et de point de rassemblement pour tous les travailleurs du secteur communautaire.

À moyen terme, les actions concertées en gouvernance communautaire contribueront à une hausse du taux de satisfaction des francophones de Calgary envers le mécanisme de collaboration implanté et la quantité, la qualité et la diversité d'activités et de services offerts aux francophones de la région. Ces actions contribueront également à une confiance renouvelée dans les capacités des directeurs des divers organismes à contrôler et à gérer leurs ressources.

À long terme, le leadership de la communauté francophone de Calgary se ralliera sous un mécanisme de gouvernance communautaire légitime et représentatif.

Modèle logique : Secteur de la gouvernance communautaire



■ : Activités, extrants et résultats observés ou en cours

□ : Mesures prévues ou souhaitées

Tableau 2 : Indicateurs et sources de données – Secteur de la gouvernance communautaire

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Compréhension commune accrue de ce qui est visé par la communauté	a) Opinions convergentes des chefs de file communautaires	a) Comptes-rendus des rencontres
	b) Convergence des priorités et des objectifs des organismes communautaires francophones	b) <i>Ibid.</i>
	c) Proportion des organismes représentés aux rencontres du Cercle de collaboration	c) <i>Ibid.</i>
2. Renforcement de la capacité de gouvernance, de gestion et de livraison de services dans les organismes de la communauté	a) Ressources humaines et financières suffisantes et compétentes (p. ex. nombre de postes vacants)	a) Notes des vérificateurs conseils aux états financiers
	b) Moyenne d'âge des membres des conseils d'administration	b) Sondages internes
	c) Proportion de femmes par rapport aux hommes dans les conseils d'administration des organismes	c) <i>Ibid.</i>
	d) Diversité des intérêts et de clientèles cibles des organismes communautaires, c'est-à-dire femmes, jeunes, enfants, scouts, immigrants, aînés	d) Rapports annuels d'activités des organismes
3. Représentations politiques crédibles menant à la sensibilisation et à l'engagement des fonctionnaires et décideurs publics	a) Nombre de réponses reçues à la suite de lettres de demandes de rencontres et nombre de demandes acceptées	a) Rapports annuels d'activités des organismes; compilation par les organismes
	b) Nombre de rencontres avec les décideurs publics	b) <i>Ibid.</i>
	c) Nombre et type de suivis et rétroactions des décideurs envers la communauté (p. ex. participation aux activités de la communauté)	c) <i>Ibid.</i>
	d) Nombre d'invitations à participer aux consultations d'instances gouvernementales (municipales, provinciales, fédérales) sur l'augmentation de services	d) Rapports d'activités
	e) Nombre d'élus municipaux, provinciaux et fédéraux issus de la communauté francophone et pouvant influencer l'offre de services en français à Calgary	e) Analyse de rapports médiatiques
4. Rapprochement entre agences et organismes communautaires	a) Taux d'utilisation des services par les clientèles non traditionnelles (p. ex. non membres), c'est-à-dire nouveaux arrivants participant aux activités de l'ACFA, aînés participant à un concert à l'école, etc.	a) Rapports annuels
	b) Présence et nombre de partenariats structurés établis ou maintenus en vue d'améliorer et de fournir les services	b) <i>Ibid.</i> ; compilation par les organismes communautaires

5. Accès à un service d'accueil et à des espaces à bureaux dans un endroit central	a) Nombre d'organismes et d'employés dans l'espace francophone établi	a) Compilation de statistiques et rapports d'activités
	b) Nombre de visiteurs aux locaux	b) <i>Ibid.</i>
6. Francophones de Calgary satisfaits du mécanisme de collaboration implanté	a) Taux de satisfaction des divers intervenants et membres de la communauté	a) Sondages internes
	b) Nombre moyen d'heures de bénévolat consenties par habitant d'expression française dans les organismes francophones	b) Analyse des statistiques
	c) Nombre de nouveaux bénévoles impliqués et provenance de ceux-ci (diversité)	c) Sondages internes
7. Confiance renouvelée dans les capacités des directeurs à contrôler et à gérer les ressources communautaires	a) Pourcentage des bénévoles élus ayant participé à au moins une formation sur les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration au cours des deux dernières années	a) Sondages et rapports d'activités
	b) Nombre et taux de satisfaction des membres participant aux assemblées générales annuelles des organismes	b) Procès-verbaux de réunions; communiqués aux médias
	c) Taux d'utilisation et satisfaction des clientèles à l'égard des services offerts	c) Sondages; études; évaluation de programme
	d) Ratio entre les ressources financières servant aux opérations et les fonds affectés aux programmes et services ou au développement communautaire	d) États financiers des organismes
	e) Ratio du revenu total dans le fond de roulement et les revenus provenant de sources non gouvernementales	e) <i>Ibid.</i>
8. Choix d'un organisme gestionnaire du Cercle de collaboration	a) Existence d'un protocole d'entente entre les organismes participants avec définition du fonctionnement	a) Document du protocole
	b) Niveau d'engagement des représentants des organismes à appuyer l'organisme gestionnaire du Cercle de collaboration	b) Comptes-rendus de réunions; rapports annuels des organismes; états financiers
9. Satisfaction accrue envers la quantité, la qualité et la diversité d'activités et de services offerts aux francophones de la région de Calgary	a) Taux de participation et de satisfaction aux activités, événements et services de la communauté	a) Enquête sur le terrain
	b) Nombre de services offerts en français	b) <i>Répertoire des ressources francophones de Calgary et ses environs</i> ; données des organismes communautaires et gouvernementales de services
	c) Opinions convergentes des chefs de file et des intervenants communautaires clés à l'égard de la quantité et de la qualité des services	c) Rapports annuels d'organismes

4.2 Diversité et visibilité

4.2.1 Champs d'activités

Le modèle logique de la diversité et de la visibilité comporte trois champs d'activités à élaborer et à coordonner afin de s'assurer que la francophonie de Calgary soit vue, entendue et valorisée pour sa diversité et ses multiples expressions culturelles et sociales. Il est reconnu que la majorité des résidents de la région de Calgary provient d'ailleurs en Alberta, d'une autre province ou d'un pays étranger. À Calgary, les nouveaux arrivants francophones doivent s'intégrer dans une population qui elle-même est issue de la migration ou de l'immigration²¹. Quoique le besoin réel de services d'accueil aux nouveaux arrivants francophones soit indéniable, on reconnaît qu'il s'agit d'un choix personnel (ou familial) de s'intégrer ou non à la communauté francophone en participant aux activités et programmes des organismes et écoles francophones. Ce groupe de travail s'est donc penché sur des champs d'activités qui favorisent la connaissance et la participation active à la francophonie telle qu'elle existe à Calgary.

4.2.1.1 Célébration de la diversité

La célébration de la diversité du patrimoine culturel et francophone est déjà bien amorcée dans cette communauté francophone multiculturelle de longue date. La diversité est mise en évidence dans les écoles et lors de certaines manifestations artistiques. Cependant, il reste des écarts entre la compréhension des aspirations et des façons de faire des nouveaux arrivants et celles de la population francophone établie depuis longtemps à Calgary. On souhaite que la diversité culturelle continue d'être représentée lors des fêtes et événements de la communauté. On souhaite également voir la mise en œuvre d'activités intergénérationnelles de sensibilisation au patrimoine et davantage d'activités de sensibilisation au bénévolat, de façon à susciter plus d'entraide entre les membres des diverses communautés.

4.2.1.2 Promotion auprès des francophones peu ou pas actifs dans la francophonie

Rejoindre les personnes qui ne participent pas activement à la communauté, particulièrement les personnes isolées ou marginalisées, s'avère une priorité dans cette

municipalité urbaine. Pour ce faire, il faudra multiplier les partenariats avec les agences communautaires de l'ensemble de la communauté ainsi que les services aux nouveaux arrivants. Une étude de besoins de ces gens et de leur bien-être pourrait révéler l'effet de la marginalisation sur les francophones minoritaires et suggérer des pistes d'action possibles pour mieux prendre en compte leurs besoins dans la planification des activités et programmes. Entre-temps, les participants au groupe de travail préconisent la création de coopératives de services en français et d'entreprises sociales qui pourraient favoriser l'intégration des personnes concernées, tout en augmentant le nombre de services offerts en français à Calgary.

4.2.1.3 Visibilité de la francophonie

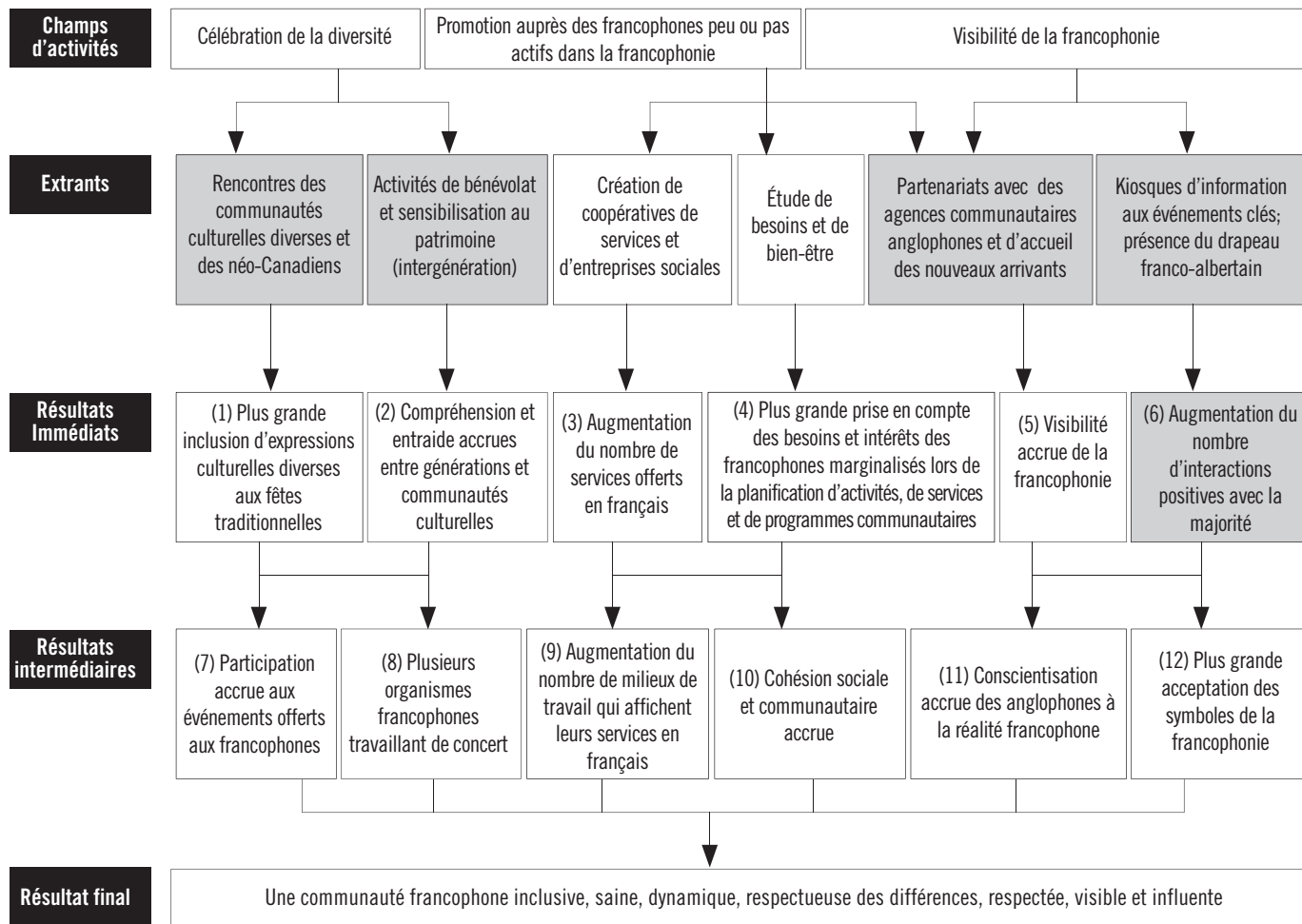
La visibilité de la francophonie à Calgary est quasi inexistante. La communauté francophone de Calgary est difficile à circonscrire du fait qu'elle soit difficilement identifiable. Pour améliorer cette situation, il est suggéré de redoubler d'efforts pour distribuer de la documentation et des symboles de la francophonie dans des endroits clés, tels que les agences d'accueil des nouveaux arrivants et lors d'événements majeurs comme le Calgary Stampede. Ce faisant, la francophonie bénéficiera d'une visibilité accrue et il y aura augmentation d'interactions positives souhaitées, avec la majorité anglophone.

À moyen terme, les mesures prises dans ce secteur contribueront à accroître la participation d'individus francophones aux événements offerts par les divers organismes communautaires; à encourager l'entraide et le travail concerté de ces divers organismes; à accroître le nombre de milieux de travail où la langue française est utilisée ouvertement et qui affichent leurs services en français; à augmenter le taux d'affichage et d'acceptation des symboles de la francophonie; à conscientiser les anglophones à la réalité des francophones; et à bâtir une cohésion sociale et communautaire accrue.

À long terme, il est souhaité que la communauté francophone de Calgary soit perçue comme étant inclusive, saine, dynamique, respectueuse des différences, respectée, visible et influente.

21 Il est à noter que le groupe de travail a choisi d'employer le terme « nouveaux arrivants » plutôt qu'immigrants et migrants.

Modèle logique : Secteur de la diversité et de la visibilité



■ : Activités, extrants et résultats observés ou en cours
 □ : Mesures prévues ou souhaitées

Tableau 3 : Indicateurs et sources de données - Secteur de la diversité et de la visibilité

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Plus grande inclusion d'expressions culturelles diverses aux fêtes traditionnelles de la communauté	a) Nombre d'activités continues et ponctuelles valorisant la diversité culturelle	a) Données sur la programmation des organismes francophones
	b) Nombre d'activités célébrant la diversité culturelle dans les écoles	b) Rapports des conseils scolaires
2. Compréhension et entraide accrues entre générations et communautés culturelles	a) Mise en place d'un programme de mentorat; nombre de jeunes francophones provenant de familles de nouveaux arrivants en bénéficiant; nombre de mentors mobilisés	a) Rapports annuels des organismes de la communauté
	b) Nombre d'activités organisées visant l'entraide et la compréhension intergénérationnelles et interculturelles	b) Reportages dans les médias francophones; rapports des organismes
3. Augmentation du nombre de services offerts en français	a) Présence et nombre de partenariats structurés en vue de créer et de fournir des services d'appui aux francophones, p. ex. appui aux gens en perte d'autonomie et bibliothèque mobile	a) Rapports d'activités des organismes communautaires et gouvernementaux
	b) Financement accordé aux organismes qui offrent des services d'orientation et d'appui au lancement d'entreprises et à l'emploi pour les francophones	b) Rapports annuels d'activités; rapports financiers des organismes
	c) Nombre de services offerts en français	c) Répertoire des ressources francophones de Calgary et ses environs; données des organismes communautaires et gouvernementaux de services
4. Plus grande prise en compte des besoins et intérêts des francophones marginalisés lors de la planification d'activités, de services et de programmes communautaires	a) Niveau de connaissance de l'incidence de la marginalisation sur les francophones vivant en situation minoritaire	a) Données d'une étude de besoins et du niveau de bien-être de la population francophone
	b) Nombre d'activités offertes visant les populations francophones marginalisées	b) Rapports d'activités des organismes communautaires
	c) Taux de participation des nouveaux arrivants aux événements publics en français	c) Données des organismes francophones ou des promoteurs d'événements
5. Visibilité accrue de la francophonie	a) Nombre de fois où la communauté est présente (espace, kiosque) aux grands événements, tels que le Stampede de Calgary	a) Documentation imprimée de l'événement; photos; rapports d'activités des organismes participants
	b) Nombre d'éléments d'affichage en français dans les espaces publics	b) Documentation des lieux et contenu de l'affichage public en français
6. Augmentation du nombre d'interactions positives avec la majorité	a) Nombre d'invitations reçues par les organismes pour promouvoir la francophonie aux événements publics de Calgary	a) Analyse de la correspondance reçue par les organismes communautaires
	b) Nombre d'émissions et de reportages médiatiques qui valorisent la francophonie dans toute sa diversité	b) Recueil d'anecdotes et de coupures de presse positives et négatives vis-à-vis de la francophonie
	c) Nombre de partenariats établis avec les organismes de la communauté anglophone	c) Compilation par les organismes; comptes-rendus des rencontres

7. Participation accrue aux événements offerts aux francophones	a) Nombre d'activités et d'événements organisés	a) Rapports annuels des organismes
	b) Niveau de participation des membres des différentes communautés culturelles francophones	b) Questions spécifiques dans des sondages d'opinion lors d'événements
	c) Nombre de participants aux événements offerts aux francophones	c) Dénombrement; sondages d'opinion ou formulaires d'évaluation lors d'événements
	d) Niveau de satisfaction des participants	d) Sondages d'opinion ou formulaires d'évaluation
8. Plusieurs organismes francophones travaillant de concert	a) Nombre d'activités, de programmes et de services communautaires offerts conjointement par au moins deux organismes ou agences	a) Rapports d'activités des organismes communautaires; articles promotionnels distribués énumérant les partenaires
	b) Nombre de partenariats avec deux ou plusieurs organismes communautaires (p. ex. activités scolaires ouvertes au grand public)	b) Rapports d'activités des conseils scolaires; bulletins d'information
9. Augmentation du nombre de milieux de travail qui affichent leurs services en français	a) Nombre de milieux de travail avec du personnel parlant le français ou affichant ou offrant un service en français	a) Inventaire des milieux de travail où on utilise le français – Conseil de développement économique de l'Alberta
10. Cohésion sociale et communautaire accrue	a) Nombre d'occasions d'échanges et de partage entre les multiples groupes culturels ou sectoriels	a) Rapports annuels des organismes
	b) Niveau de satisfaction des nouveaux arrivants quant à leur inclusion dans la communauté d'accueil	b) Résultats d'études de perceptions et de satisfaction
11. Conscientisation accrue des anglophones à la réalité francophone	a) Convergence des perceptions des leaders anglophones et francophones de diverses communautés d'intérêts et de divers groupes ciblés (groupes ethnoculturels, récréatifs, politiques, d'appui social, etc.)	a) Comptes-rendus de rencontres des chefs de file et leaders d'opinion (francophones et anglophones)
	b) Présence de la communauté francophone dans les médias	b) Veille médiatique
	c) Nombre d'agences ou de regroupements anglophones auxquels la communauté francophone est invitée à participer et à collaborer (p. ex. Federation of Calgary Communities)	c) Rapports d'activités des organismes communautaires
12. Plus grande acceptation des symboles de la francophonie	a) Niveau d'utilisation des symboles de la francophonie albertaine (p. ex. drapeau franco-albertain) par les commerçants, organismes gouvernementaux et communautaires pour sensibiliser le public	a) Vérification des lieux de services en français; inventaire d'articles promotionnels avec symboles de la francophonie

4.3 Communication

4.3.1 Champs d'activités

Le modèle logique de communication comprend trois champs d'activités, chacun visant à informer et à sensibiliser un secteur différent des populations francophone et francophile. Il est reconnu qu'à Calgary, une ville de plus d'un million d'habitants, dont seulement un peu plus de 8 p. 100 disent avoir une connaissance du français ou du français et de l'anglais²², la qualité des communications, à l'interne comme à l'externe de la communauté, est un élément clé qui permet au public en général d'identifier cette communauté si difficile à cerner.

4.3.1.1 Communication aux résidents francophones

La communication d'informations aux résidents francophones de Calgary pose des défis de taille, dans la mesure où chacun des organismes de la communauté ne rejoint que ses membres et les quelques personnes francophones de son réseau social. Des outils traditionnels sont utilisés, tels que le *Répertoire des ressources francophones de Calgary et ses environs*, l'*Infolettre* aux membres de l'ACFA – Régionale de Calgary et des bulletins d'information semblables distribués aux parents des écoles et aux membres d'autres organismes. La communauté souhaite mettre sur pied un plan commun de communication qui serait adopté par tous les groupes, agences et écoles afin de travailler de façon concertée pour mieux informer la population francophone quant aux activités et services offerts.

4.3.1.2 Technologies de l'information

L'utilisation des technologies de l'information est certes le moyen le plus efficace de diffuser une grande quantité d'informations à un nombre illimité d'individus. En se dotant de la technologie et des compétences nécessaires à la conception et à l'entretien d'un site Web, l'ACFA – Régionale de Calgary se positionne comme l'organisme central pour la diffusion d'informations sur la francophonie. Comme mentionné plus tôt dans ce rapport, la majorité des groupes communautaires et les écoles possèdent des sites Web. Il ne reste qu'à les relier

par des hyperliens pour offrir au chercheur d'informations sur la communauté francophone de Calgary une image composite plus précise de la vitalité et de la complexité de cette communauté. Ces liens virtuels contribueront certainement à la reconnaissance des champs d'action des divers organismes de la communauté, les menant ensuite à collaborer plus étroitement entre eux.

4.3.1.3 Communication aux visiteurs et aux nouveaux arrivants

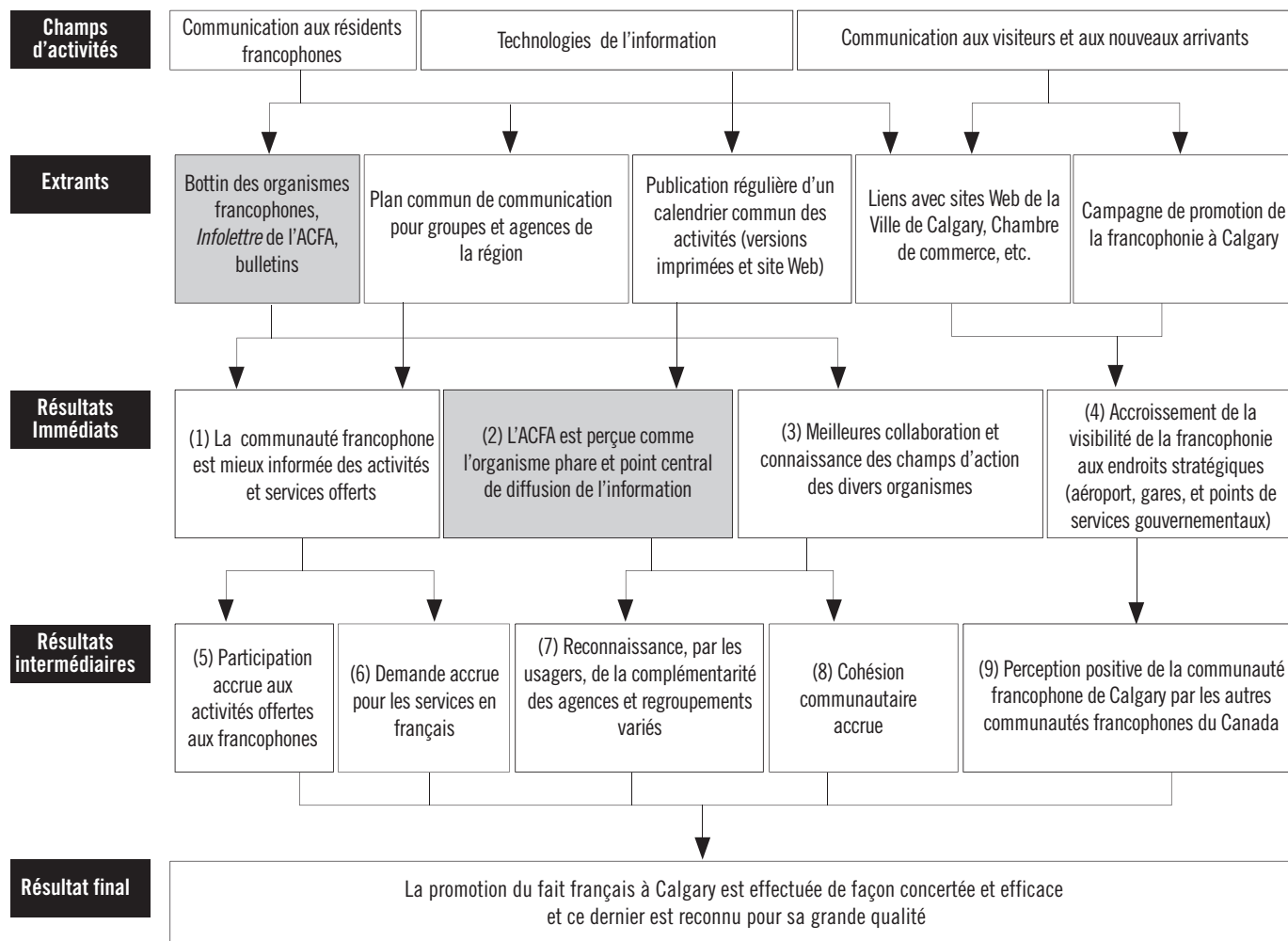
La communication d'informations aux visiteurs et aux nouveaux arrivants est une priorité, puisque la communauté francophone de Calgary est difficilement repérable, peu connue et donc peu reconnue. Une campagne de promotion de la francophonie, par tous les moyens disponibles et en particulier en utilisant les technologies de l'information (p. ex. des hyperliens permettant d'accéder à des informations sur la francophonie) et l'affichage dans des endroits publics où s'applique la *Loi sur les langues officielles* (p. ex. les gares, les aéroports et les centres de services fédéraux), permettrait à la francophonie de Calgary de projeter une image de vitalité qui reflète son caractère vibrant. Cette dernière composante se rapproche des énoncés retenus et priorisés par le modèle logique sur la diversité et la visibilité.

En agissant simultanément dans ces trois champs d'activités, les organismes de la communauté devraient, à moyen terme, percevoir une participation accrue aux activités offertes et une hausse dans la demande pour les services en français. Aussi, ces mesures devraient mener à la reconnaissance, par les usagers, de la complémentarité des agences et regroupements variés et, pour les chefs de file, à une cohésion communautaire accrue. Finalement, il est souhaité que la communauté francophone de Calgary soit perçue de façon positive par les autres communautés francophones du Canada.

À plus long terme, la promotion du fait français à Calgary sera effectuée de façon concertée et efficace et sera reconnue pour sa grande qualité.

²² Statistique Canada. *Profils des communautés 2006*, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 20 août 2009.

Modèle logique : Secteur de la communication



: Activités, extrants et résultats observés ou en cours
 : Mesures prévues ou souhaitées

Tableau 4 : Indicateurs et sources de données - Secteur de la communication

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. La communauté francophone est mieux informée des activités et services offerts	a) Complémentarité de l'information disponible dans Internet et dans les bulletins d'information	a) Analyse du contenu informatif des sites Web
	b) Utilisation des outils de la trousse de communication (qui devrait être élaborée avec la mise en œuvre du plan de communication commun)	b) Rapports d'activités des organismes
2. L'ACFA est perçue comme l'organisme phare et point central de diffusion de l'information	a) Nombre de demandes d'information téléphoniques et en personne suscitées par le site Web de l'ACFA	a) Données compilées par l'organisme
	b) Taux de satisfaction vis-à-vis de l'information fournie en ligne et dans les publications de l'ACFA	b) Grilles d'évaluation en ligne
3. Meilleures collaboration et connaissance des champs d'action des divers organismes	a) Présence et nombre de partenariats structurés en vue de créer et de livrer des services d'appui aux francophones	a) Protocoles d'ententes actifs et formels
	b) Longévité des ententes de collaboration	b) Rapports sur les ententes entre les groupes francophones ainsi qu'entre les groupes francophones et ceux de la majorité
4. Accroissement de la visibilité de la francophonie aux endroits stratégiques, tels que les aéroports, les gares et les points de services gouvernementaux	a) Perception par le public du français dans les espaces publics de la ville de Calgary	a) Sondages auprès du public
	b) Nombre de produits distribués dans les endroits publics pour promouvoir les activités et services offerts en français et la francophonie	b) Inventaire du matériel distribué
	c) Taux d'utilisation du français au travail et d'offre active de services en français, surtout dans les endroits de services aux voyageurs et aux nouveaux arrivants	c) Sondages téléphoniques de vérification d'offre de services en français
	d) Nombre de plaintes reçues par les institutions fédérales de la province et liées à l'application de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	d) Données publiées par le Commissariat aux langues officielles
5. Participation accrue aux activités offertes aux francophones	a) Taux de participation aux activités	a) Rapports financiers et d'activités des organismes
	b) Taux de satisfaction des francophones	b) Formulaire d'évaluation d'activités
6. Demande accrue pour les services en français	a) Nombre et type de demandes de services	a) Études de besoins
	b) Taux de satisfaction de la qualité des services	b) Évaluations des services par sondages, grilles, entrevues, etc.
	c) Degré d'atteinte des objectifs fixés par la communauté en matière de services offerts	c) Rapports annuels des organismes et agences

7. Reconnaissance, par les usagers, de la complémentarité des agences et regroupements variés	a) Complémentarité de l'information disponible dans le site Web de l'ACFA	a) Calendrier d'activités; analyse du contenu
	b) Nombre d'organisations dont le mandat et la programmation sont disponibles via le site Web de l'ACFA	b) Compilation par les organismes communautaires
	c) Perception de complémentarité des services offerts en français par les usagers	c) Sondage d'opinion
8. Cohésion communautaire accrue	a) Perception des citoyens francophones quant aux avantages du dialogue et de la collaboration interculturelle	a) Comptes-rendus de rencontres de chefs de file
	b) Nombre d'organismes composés de membres issus de différentes communautés culturelles	b) Sondage téléphonique auprès de directeurs d'organismes
	c) Présence et succès des partenariats d'organismes communautaires	c) Rapports d'activités
9. Perception positive de la communauté francophone de Calgary par les autres communautés francophones du Canada	a) Maintien du taux de mobilité des populations francophones vers Calgary (migrantes et immigrantes)	a) Statistique Canada
	b) Rétention du nombre de francophones à Calgary	b) Statistique Canada et statistiques scolaires des conseils scolaires francophones
	c) Nombre d'échanges et de partenariats entre les organismes francophones de Calgary et ceux des autres provinces et territoires	c) Compilation par les organismes communautaires

4.4 Services gouvernementaux

4.4.1 Champs d'activités

Le modèle logique des services gouvernementaux comprend quatre champs d'activités, dans lesquels la communauté juge crucial de s'investir pour assurer le maintien et le développement de services provenant des divers paliers de gouvernement.

4.4.1.1 Sensibilisation des gouvernements

Le dialogue continu entre la communauté et les gouvernements représente une étape importante de sensibilisation des décideurs qui, une fois conscientisés aux besoins et aspirations de la communauté francophone, sont plus aptes à recommander des améliorations aux lois et politiques favorisant l'implantation de services en français.

4.4.1.2 Contestation judiciaire

La contestation judiciaire pourrait changer complètement le climat politique à Calgary. On pense notamment à la cause *Caron*, décrite dans la section sur les pratiques exemplaires. Dans l'éventualité d'un jugement final favorable aux francophones des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, la constitutionnalité de la langue française en Alberta serait reconnue, ce qui pourrait favoriser la conscientisation des représentants gouvernementaux ainsi que la prestation d'un plus grand nombre de services en français.

4.4.1.3 Prestation de services

La prestation de services au public en français à Calgary se limite, pour l'instant, à quelques agences fédérales et à des organismes ou établissements éducatifs fournissant des services pour le compte du gouvernement fédéral (p. ex. centres de services à l'emploi, centres d'accueil d'immigrants). Grâce à un engagement politique accru, plus de services pourraient être offerts, soit dans un contexte de guichet unique ou par le biais d'unités de services dédiées aux francophones.

4.4.1.4 Promotion et utilisation des services

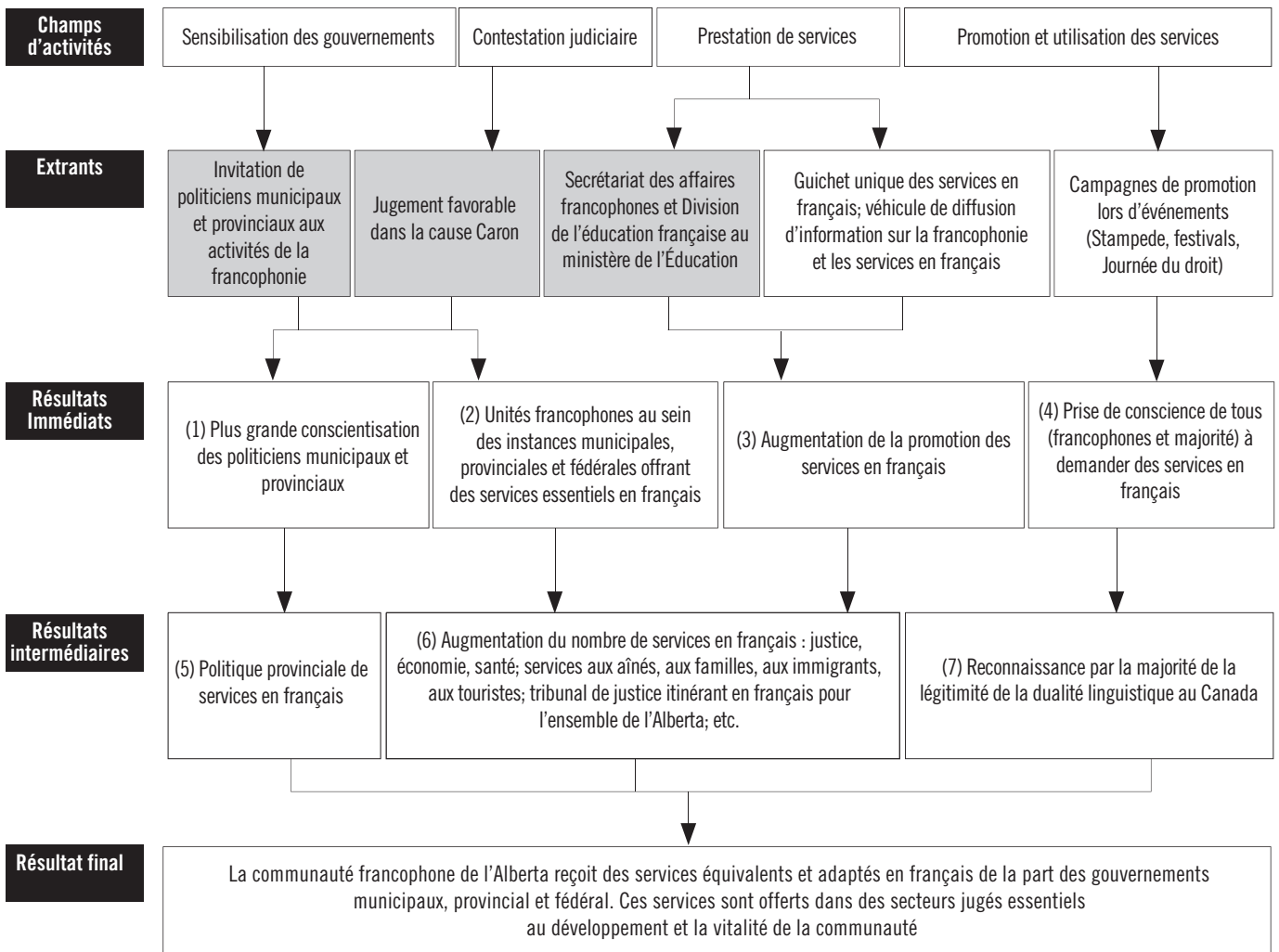
La promotion et l'utilisation des services sont des éléments clés de l'appui à l'augmentation des points de services. Étant donné le peu de services offerts, les francophones sont peu habitués à recevoir des services en français et ont donc perdu le réflexe de demander ces services en français. Pour contrer ce phénomène, il est important de tenir des campagnes d'information sur les services disponibles en français à Calgary.

Les efforts soutenus dans ces champs d'activités pourraient favoriser, à moyen terme, l'implantation d'une politique provinciale de services en français,

l'augmentation de l'offre de services au public en français dans plusieurs secteurs et la reconnaissance par la majorité anglophone de la légitimité de la dualité linguistique au Canada.

À plus long terme, toutes ces réalisations permettront à la communauté francophone de Calgary, et de l'Alberta tout entière, de recevoir des services équivalents et adaptés en français de la part des gouvernements municipaux, provincial et fédéral. Ces services seront offerts dans des secteurs jugés essentiels au développement et à la vitalité de la communauté.

Modèle logique : Secteur des services gouvernementaux



■ : Activités, extrants et résultats observés ou en cours

□ : Mesures prévues ou souhaitées

Tableau 5 : Indicateurs et sources de données - Secteur des services gouvernementaux

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Plus grande conscientisation des politiciens municipaux et provinciaux	a) Existence d'un plan coordonné de conscientisation et d'information des députés, échevins et autres	a) Documents de travail
	b) Nombre d'invitations de la communauté acceptées par les politiciens pour participer aux activités de la francophonie	b) Documentation interne et officielle; compilation par les organismes communautaires
	c) Fréquence de la participation de politiciens aux activités de la francophonie	c) Rapports annuels des ministères et organismes publics; compilation par les organismes communautaires
2. Unités francophones au sein des instances municipales, provinciales et fédérales offrant des services essentiels en français	a) Pourcentage des instances municipales, provinciales et fédérales offrant des services en français	a) Publicités et entrées dans le <i>Répertoire des ressources francophones de Calgary et ses environs</i>
3. Augmentation de la promotion des services en français	a) Nombre de séances d'information à l'intention de ceux qui pourraient bénéficier des services en français	a) Données des organismes communautaires et gouvernementaux de services
	b) Nombre de modes d'accès à des services en français	b) Rapports des ministères et organismes gouvernementaux
	c) Proportion des services en français maintenus et nombre de nouveaux services en français offerts	c) Données des organismes communautaires et gouvernementaux de services
4. Prise de conscience de tous (francophones et majorité) à demander des services en français	a) Taux d'augmentation de la demande et du nombre d'utilisateurs des services en français	a) Étude de la demande; plans opérationnels; rapports (en santé, justice, économie); statistiques provinciales
5. Politique provinciale de services en français	a) Nombre de ministères ou organismes fédéraux et provinciaux offrant des services en français	a) Documentation officielle des ministères et organismes gouvernementaux
	b) Pourcentage des employés des gouvernements municipal et provincial pouvant offrir des services en français	b) Données gouvernementales (p. ex. du Secrétariat francophone du gouvernement de l'Alberta)
6. Augmentation du nombre de services en français : justice, économie, santé; services aux aînés, aux familles, aux immigrants, aux touristes; tribunal de justice itinérant en français pour l'ensemble de l'Alberta, etc.	a) Nombre de services implantés	a) Rapports des ministères et organismes gouvernementaux de services
	b) Nombre d'activités d'information offertes au public	b) <i>Ibid.</i>
	c) Taux de satisfaction de la clientèle à l'égard des services offerts	c) Grilles d'évaluation de la qualité des services
7. Reconnaissance par la majorité de la légitimité de la dualité linguistique au Canada	a) Perception du public quant à l'importance de la présence du français dans les services gouvernementaux	a) Sondage de la population en général
	b) Niveau de connaissance et perceptions de la population quant à la pertinence des services en français	b) Sondage d'opinion publique
	c) Changement dans les facteurs de vitalité ou constats d'évolution de la vitalité francophone	c) Analyses de besoins menées par les organismes de la communauté

Conclusion

La communauté francophone de Calgary connaît actuellement une période de forte croissance. Établie au XIX^e siècle dernier en réponse aux besoins économiques de ses premiers habitants, Calgary continue d'attirer des personnes et des familles en quête d'une meilleure situation financière. Les francophones habitant Calgary acceptent de vivre en tant que minorité linguistique et s'adaptent à cette réalité. Cela dit, ces francophones tiennent à leur héritage linguistique et culturel et assurent le maintien d'un espace francophone dynamique. Cette communauté francophone possède tous les éléments attribués à une communauté en plein essor. Le nombre de francophones est en croissance, on y trouve des services d'appui à l'intégration des nouveaux arrivants dans cette francophonie urbaine, des possibilités d'emploi en français existent, et on y trouve des infrastructures et des programmes communautaires pour tout francophone désirant suivre une formation et se divertir en français.

Ce dynamisme dissimule toutefois des défis de taille. Lors des rencontres tenues dans le cadre de l'étude, les participants ont parlé des enjeux et des défis se rapportant à la dispersion des francophones sur un vaste territoire, au manque de ressources humaines, matérielles et financières, au manque de lieux de rassemblement viables et au peu de reconnaissance des politiques municipales et provinciales, ce qui amène la population francophone de Calgary à avoir du mal à s'identifier en tant que « communauté ». Ses chefs de file et intervenants communautaires clés reconnaissent le besoin d'une plus grande concertation afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance communautaire. Ils acceptent la diversité de préférences et de besoins de leurs compatriotes, mais hésitent devant l'énormité du travail à accomplir pour la servir adéquatement. Tous aspirent à une plus grande légitimité sociale et politique.

Grâce à cette étude, une vingtaine de chefs de file et d'intervenants communautaires clés de la communauté francophone de Calgary ont approfondi leur réflexion quant aux éléments clés affectant la vitalité, ou la perception de vitalité, de leur communauté. Ils ont élaboré des modèles logiques réalistes, susceptibles d'être traduits en plans d'action communautaires. Inspirés des résultats ultimes identifiés dans chacun des champs d'activités, les francophones de Calgary sauront se forger un avenir digne de leurs prédécesseurs.

À partir du travail et des outils élaborés par la communauté, il importe maintenant que les instances décisionnelles gouvernementales et communautaires à tous les niveaux se concertent et reconnaissent que les organismes et les institutions, les regroupements et les réseaux, qui soutiennent activement et efficacement des programmes et des services en français, sont les acteurs et les chefs de file qui créent, maintiennent et renouvellent les espaces de vie francophones en Alberta. Il est crucial que ces instances décisionnelles gouvernementales et communautaires allient leurs efforts de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des résultats, afin d'assurer conjointement la vitalité, la continuité et la viabilité de la communauté francophone en Alberta.

Annexe A

Bibliographie et documents consultés

Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA). *Répertoire des ressources francophones de Calgary et ses environs*, Calgary, ACFA, 2009, version en ligne (www.acfa-calgary.ca/repertoire/repertoire-n.php) consultée le 1^{er} juin 2009.

Corbeil, Jean-Pierre, Claude Grenier et Sylvie Lafrenière. *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, Ottawa, Statistique Canada, 2006, 169 p.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). *Profil de la communauté francophone de l'Alberta*, Ottawa, FCFA, 2004, 16 p., version en ligne (www.fcfa.ca/publications ou www.fcfa.ca/index.cfm?Voir=media&Id=11915&Repertoire_No=-786718320) consultée le 1^{er} juin 2009.

Johnson, Marc L. et Paule Doucet. *Une vue plus claire, évaluer la vitalité de communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006, 108 p., version en ligne (www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_052006_f.php) consultée le 1^{er} juin 2009.

Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE). « Colombie-Britannique », *Profils socioéconomiques*, Ottawa, RDÉE, 2005, version en ligne (www.rdee.ca/applications/rdee/province.cfm?province=BC) consultée le 1^{er} juin 2009.

Stamp, Robert. « French and Catholic », *Calgary Magazine*, mai 1980, pp. 68-89, traduit de l'anglais par l'Association des familles Rouleau d'Amérique Inc, sous le titre *Quand Rouleauville était français et catholique*, version en ligne (<http://pages.infinit.net/rouleau/Rouleauville.pdf>) consultée le 20 août 2009.

Statistique Canada. *Profils des communautés 2006*, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 20 août 2009.

Annexe B

Liste des membres du groupe de travail²³

Marcel Beaudoin*, comptable en management agréé et vérificateur-conseil, Marcel Beaudoin Professional Corporation

Florent Bilodeau*, directeur général, Conseil scolaire catholique et francophone du sud de l'Alberta

Anne-Marie Boucher, présidente, Conseil scolaire du Sud de l'Alberta, et membre, conseil d'administration de l'Association canadienne-française de l'Alberta – Régionale de Calgary

Diane Boutin*, présidente, Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta

André Chabot**, conseiller municipal, Ville de Calgary

Vladimir Diordiev*, Centre d'accueil des nouveaux arrivants francophones, Calgary

Martine Drouin, directrice, La Cité des Rocheuses

Pierre Gendron, conseiller, Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta

François Giroux, agent de liaison gouvernementale, Association canadienne-française de l'Alberta

Janet Halls*, coordonnatrice, WordFest: Banff-Calgary International Writers Festival

Manon Hamel, agente de liaison communautaire – Sud de l'Alberta, Secrétariat francophone, gouvernement de l'Alberta

Yvonne Hébert, professeure titulaire, Faculté d'éducation, University of Calgary

Louise Huard-Peake*, avocate, Family Law Office, et présidente, Association des juristes d'expression française de l'Alberta

Jean-Claude Jassak*, conseiller, Canadian Minority Alberta Council, et membre de la Paroisse Sainte-famille

Evelyne Kemajou, coordonnatrice de programme, Portail de l'Immigrant en Alberta

Madeleine Ngoma, coordonnatrice, Connexion Carrière, Bow Valley College

Marie-Thérèse Nickel, directrice, Association canadienne-française de l'Alberta – Régionale de Calgary

Christiane Nkolo, chercheuse post-doctorale, La Colline Consulting Ltd.

Marguerite Sigur*, Société franco-canadienne de Calgary et sacristine, Paroisse Sainte-famille

Isabelle Vincelette*, agente à Calgary, Conseil de développement économique de l'Alberta

Jocelyne Wandler, conseillère de Calgary, Coalition des femmes de l'Alberta, et intervenante dans le dossier « santé »

Représentants du Commissariat aux langues officielles

Deni Lorieau, représentant du commissaire pour la région de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut

Martine Boucher, analyste des politiques, Ottawa

Les membres du groupe de travail ont participé à l'étude à titre individuel et n'engagent pas la responsabilité de leur employeur ou de l'organisme auquel ils sont associés.

Agathe Gaulin, associée du Groupe de développement CONSORTIA, a animé le groupe de travail. Elle a été appuyée par Paule Doucet, également associée de la firme.

²³ Un astérisque représente les participants à la session du 10 janvier 2009 seulement; deux astérisques représentent les participants à la session du 28 février 2009 seulement.